66e ANNEE (7e SÉRIE) N° 27 4 JUILLET 1957

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Directeur

R. DESVOYES
Chanoine titulaire de Langres
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. L'âge du Système solaire. — II. Le Système réticulaire dans le cerveau. — III. Le double centenaire de Fontenelle. — IV. Un prône de l'époque révolutionnaire. — V. Allons-nous réhabiliter Robespierre ? — VI. Evasion de la planète. — VII. Un coureur des bois sous Louis XIV. — VIII. L'enseignement supérieur de la théologie en Russie au XIXe siècle. — IX. L'Eglise du Japon. — X. La vraie date de la ruine de Jérusalem, en 586, av. J.-C. — XI. Le centenaire du grand séminaire Libermann. — XII. A propos de la mort du Président Herriot.

I

L'âge du Système solaire

A plusieurs reprises, en résumant ici les données des Revues scientifiques, il nous est arrivé de parler de l'âge de l'univers et de citer des chiffres. Selon Walter Baade, astronome du Mont-Palomar, par exemple, le monde doit avoir environ 5 milliards et demi d'années. Selon d'autres, il peut bien avoir un ou deux milliards de plus. Comment peut-on se faire une idée de telles durées temporelles ? Sur quoi se basent les calculs ?

Plusieurs méthodes sont mises en œuvre. Leur convergence approximative est justement un argument de plus en faveur de leur exactitude. Et voici que l'un des hommes qui s'affairent le plus assidûment à ce genre de recherches, M. Harrison Brown, nous livre ses combinaisons dans *Scientific American* d'avril 1957.

Titre : « *L'âge du Système solaire* ». Sous-titre : « *Les roches et les météorites contiennent des éléments radioactifs et l'analyse laborieuse des produits de leur désagrégation indique présentement que la terre et ses voisins se sont formés il y a 4.500 millions d'années.* »

Comme on le voit, ce sous-titre résume la méthode employée. L'auteur commence par rappeler les conjectures en cours jusqu'ici. Il y a 150 ans ou même moins, on en restait aux chiffres de la Bible, pris à la lettre. Les études classiques des roches et de la stratification terrestre faites par James Hutton (1726-1797) et Charles Lyell (1797-1875) avaient commencé à avancer des nombres bien différents : 10 millions, 100 millions, voire un milliard d'années. Mais ce n'étaient là que des conjectures. Ce ne fut qu'en 1907, il y a 50 ans, que l'on eut l'idée de se baser sur la radioactivité des roches pour en mesurer l'âge. On savait, depuis les découvertes de lord Rutherford à Cambridge, que l'uranium et le thorium, en se désagrégeant, laissent de l'hélium et du plomb. Dès 1913, certaines roches traitées par leur teneur en hélium furent datées de 700 millions d'années. D'autres, par leur teneur en plomb, de 1.500 millions. Il fut reconnu cependant qu'il pouvait y avoir des causes d'erreur. L'hélium pouvait s'être échappé, d'où des estimations trop basses. Ou bien le plomb pouvait avoir été joint par la désagrégation radioactive à du plomb naturel préexistant dans la roche, d'où des estimations trop hautes.

On s'est donc attaché à corriger ces méthodes. Justement Harrison Brown, auteur de cet article, est l'un des savants qui s'appliquent à cette correction. Il est professeur de géochimie à l'Institut de Technologie de Californie, depuis 1951, jeune encore, semble-t-il, car son doctorat à l'Université John Hopkin ne date que de 1941. Il est spécialiste de la composition des météorites et il est l'auteur de deux livres populaires : *La Destruction doit-elle être notre destin ? — Le Mystère de l'avenir humain.* Il en prépare un troisième, écrit en collaboration avec deux collègues et qui aura pour titre *Les Cent prochaines années.*

Il semble qu'on puisse lui faire confiance. Il assure que l'on est très bien arrivé à distinguer le plomb naturel du plomb « radiogénique ». Cela a contribué à donner une base solide aux calculs fondés sur la teneur en plomb des roches antiques.

Nous ne saurions entrer ici dans le détail de sa démonstration. Il y distingue les diverses sortes de corps radioactifs : l'uranium 238, l'uranium 235, le thorium 232, le potassium 40, le rubidium 87.

On a réussi à mesurer en millions d'années la durée de la radioactivité dans ces corps. On sait également ce que sont les déchets de leur désagrégation, du plomb 206, ou 207 ou 208, du calcium 40, du strontium 87, de l'argon 40, et surtout de l'hélium, selon les cas. On sait, par exemple, que dans une roche de 500 millions d'années, pour 1000 atomes d'uranium 238, il doit y avoir 80 atomes de plomb 206, de 4 à 5 atomes de plomb 207, et 670 atomes d'hélium.

Il a fallu construire des compteurs d'atomes d'une précision extraordinaire. On est arrivé, dans ce domaine à des résultats presque incroyables. On peut notamment déceler une quantité de plomb ou d'hélium n'excédant pas un atome sur 3 millions de la roche étudiée.

Il faut noter aussi que l'examen des météorites a servi grandement à établir des comparaisons en-

tre les matériaux venus du soleil ou d'autres régions du système solaire, et les roches terrestres.

« Dans nos laboratoires spéciaux (écrit H. Brown) à l'Institut de Technologie de Californie, par une amélioration des techniques chimiques, Claire C. Patterson est parvenue à isoler du plomb dans une météorite qui n'en contient qu'une partie pour trois millions. Des roches telles que les granits, dont la teneur en plomb oscille entre 1 et 10 parties pour un million, peuvent être datées avec succès. »

Et les résultats, quels sont-ils ? La roche la plus ancienne, une monazite (phosphate naturel de cérium, contenant du thorium) de la Rhodésie du sud a été datée de 2.700 millions d'années. Cela nous donne un minimum pour l'âge de la terre. D'autres roches du sud africain semblent s'échelonner, selon d'autres méthodes, entre 2.700 et 3.200 millions d'années, ce qui coïncide assez bien avec la méthode du plomb.

Pour les météorites, on croit pouvoir conclure que leur âge est de l'ordre de 4.500 millions d'années. Finalement, ce serait ce chiffre que l'on retiendrait comme étant celui de l'âge du système solaire. Mais il s'agit des éléments lourds. D'autres éléments doivent être bien plus anciens. Pourtant, on pense qu'ils ne peuvent pas dépasser six milliards d'années, ce qui donnerait 1.500 millions d'années pour la formation de l'étoile-soleil, à partir des éléments, hydrogène et hélium.

Dans une autre partie de la même revue, on donne les conjectures d'un savant astronome des Monts Wilson et Palomar, Allan R. Sandage, telles qu'il les a exprimées dans la revue *Engineering and Science*, publiée par l'Institut de Technologie de Californie. Il y dit ceci :

Une étoile du type de notre soleil reste stable jusqu'à ce qu'elle ait brûlé 12 % de son hydrogène converti en hélium. Si notre soleil a 6 milliards d'années, il est à peu près à moitié de son évolution stable. Durant ces 6 milliards d'années, il s'est réchauffé si lentement qu'il n'a pas réchauffé la terre de plus de 36 degrés Fahrenheit (soit 20 degrés centigrades), en température moyenne. Dans les 6 prochains milliards d'années, la température montera de la même manière, mais de telle façon que la vie sur terre s'y adaptera aisément. Mais ce sera tout autre chose, quand le soleil aura brûlé 12 % de son hydrogène — il en brûle, pense-t-on, 4 millions de tonnes par seconde ! — car alors, il s'échauffera soudain et gonflera jusqu'à 30 fois son diamètre actuel. Il commencera par brûler son hydrogène bien plus vite et en peu de centaines de millions d'années, la température sur terre s'élèvera à au moins 1500 degrés Fahrenheit, soit plus de 830 degrés centigrades, ce qui est la température d'ébullition du plomb. Et quand le soleil aura consumé son hydrogène, il sera réduit à l'état d'étoile naine blanche.

Sandage ajoute, dans son article, que plus une étoile est massive, plus son évolution est rapide. Si le soleil avait été 10 % plus lourd qu'il n'est — à savoir 332.000 fois plus lourd que la terre — il serait déjà arrivé à la période d'échauffement final. Et comme nous savons qu'il existe un nombre considérable d'étoiles plus grosses que notre soleil, il est permis de penser que si ces étoiles ont éclairé des planètes habitées comme la nôtre, ces planètes ont déjà connu le destin qui attend notre terre, dans 6 milliards d'années au plus, et que Sandage décrit ainsi :

« La vie aura cessé, les océans se seront évaporés et les conditions seront misérables. »

Un peu sans doute, ce qui est arrivé à la lune! Tout de même, 6 milliards d'années, c'est quelque chose. Si les humains sont sages, leur histoire n'est pas close. Mais le seront-ils ?

II

Le Système réticulaire dans le cerveau

C'est toujours dans *Scientific American*, mais au numéro de mai 1957, que nous empruntons ce qui va suivre. Il s'agit d'une découverte importante dans notre cerveau. L'article, signé J. D. French, a pour titre « *La Formation réticulaire* » et pour sous-titre : « *Ce réseau de cellules récemment découvert dans le cerveau a beaucoup de fonctions vitales, notamment celle d'éveiller et de maintenir la conscience et de choisir entre les messages sensoriels importants et sans importance.* »

Il n'y a que 8 ans que deux éminents physiologistes, H. W. Magoun, américain, et Giuseppe Moruzzi, italien, travaillant ensemble à l'Université du Nord-Ouest, en Amérique, ont découvert que l'écorce cérébrale, ou la conscience et la pensée, sont actuellement localisées par de nombreux savants, ne peut fonctionner sans être mise en éveil et que la fonction de cet éveil appartient à une petite partie du cerveau, qui a la forme d'une lentille double, allongée, grosse comme le petit doigt, et qui est réticulée, si bien qu'on l'a appelée « la formation réticulée ». Ils ont donné à cet organe le nom de RAS qui signifie : *Reticular activating system*, ce que nous pourrions traduire : *Système ou organe réticulaire d'activation* (en abrégé RAS ou ORA).

Quelle est donc la fonction de l'ORA ou du RAS ? L'auteur de l'article la compare au starter d'une automobile. Il nous semble qu'il aurait pu dire : c'est *la clé de contact* d'une voiture. Le RAS est une sorte de mise en train une « alarme générale », dit notre auteur. Cela veut dire qu'il ne répond pas seulement à un signal, mais à tous les signaux possibles et qu'il met tous les centres nerveux en état d'alerte, qu'il s'agisse du centre olfactif, situé tout de suite au-dessus de l'oreille, du centre auditif, un peu au-dessus, du centre visuel, en arrière de tous les autres, des centres sensoriel et moteur, placés à proximité l'un de l'autre dans les parties supérieures du cerveau. Toute excitation commence par le RAS qui transmet à toute la batterie cérébrale l'ordre d'être attentif. Exemple : votre réveil sonne, le matin. C'est le RAS qui perçoit le premier ce signal. Vous restez une fraction de seconde à ne pas savoir ce qui vous arrive, et parfois même une seconde entière. Puis les centres spécialisés réveillés par RAS comprennent qu'il faut sortir de la torpeur du lit ! Des expériences précises faites sur des animaux, notamment sur des chats, ont démontré que les choses se passent bien ainsi.

Ce serait admirable, s'il n'y avait que cela ; mais il y a mieux encore. C'est que le RAS n'est pas seulement très sensible, il est encore *sélectif*

dans cette sensibilité. Il fait son choix parmi les signaux intéressants et ceux qui sont sans intérêt. Exemples très connus : la maman se réveille au moindre mouvement de son bébé, tandis que le papa continue à dormir les poings fermés, même si le marmot crie à tue-tête. Au contraire, ce même père sera sensible, durant son sommeil, à une fumée suspecte. Autre exemple : un curé de paroisse urbaine m'a dit qu'il avait mis deux ans à s'habituer au bruit infernal des tramways, mis en marche aux premières heures du jour. Au bout de deux ans, il ne les entendait plus. Son RAS avait enfin assimilé les conditions de vie urbaines. Un homme de la campagne qui vient passer quelques jours à la ville fait la même expérience. Il n'arrive pas à comprendre qu'on puisse dormir dans le brouhaha dont il est obsédé. Pour le citadin, c'est chose qui va de soi.

Le RAS, d'autre part, ne se borne pas à éveiller toute la mécanique cérébrale. C'est lui qui la maintient en état de « conscience ». Si le RAS ne fonctionne pas normalement, aucune conscience psychologique n'est possible. Un malade qui a le RAS en mauvais état tombe dans un coma dont il ne peut sortir. Le coma n'est pas autre chose qu'une cessation du fonctionnement du RAS. La vie peut continuer. On a vu des malades rester inconscients un an ou même davantage, mais ces malades sont aussi étrangers à toute conscience que des végétaux. Seule la vie végétative continue chez eux.

Inversement, le RAS peut provoquer l'état de veille sans produire la conscience, soit chez les nouveau-nés, car ils ne dorment pas toujours, mais n'ont pas encore conscience, leur cortex cérébral ne fonctionnant pas encore, soit chez certains malades appelés monstres anencéphaliques, qui peuvent vivre parfois trois ou quatre ans sans aucune conscience. Mais normalement, le RAS est étroitement lié à la conscience corticale. On considère comme probable que le RAS est en cause dans les désordres mentaux.

D'autre part encore, il semble que le RAS joue un rôle de régulation dans toutes les activités motrices du corps. Il peut modifier les mouvements musculaires aussi bien dans le cas des mouvements volontaires commandés et contrôlés par le cerveau, que dans le cas des simples réflexes, qui ne sont contrôlés que par le cordon spinal. Ce dernier point est remarquable. En effet, les mouvements réflexes, qui sont le plus souvent des mouvements de défense de l'organisme, comme lorsqu'on touche un objet brûlant, échappent au contrôle de la volonté et ne dépendent donc pas du cerveau. Mais ils sont conscients et cela suffit pour que le RAS y soit intéressé. Les expériences faites sur des singes ont démontré que les réflexes automatiques changent d'intensité quand on excite le RAS. Il y a donc un rapport entre ce curieux organe et toute la colonne vertébrale que traverse le cordon spinal et qui est responsable des réflexes. En somme, le RAS agit comme une sorte de centre de contrôle de tout le trafic nerveux, en ce sens qu'il facilite ou qu'il inhibe l'afflux des excitants vers le système nerveux tout entier.

Et ceci conduit à une conclusions importante. Les neurologistes ont souvent eu tendance à considérer le système nerveux comme une collection de circuits plus ou moins indépendants et séparés les uns des autres. Il apparaît maintenant, à la lumière de ce que l'on a expérimenté sur le RAS, que le système nerveux est beaucoup plus unifié qu'on ne croyait. Cela ne saurait nous surprendre. Une simple amibe, qui est regardée comme l'expression la plus inférieure de la vie animale réagit tout entière à tous les excitants. Toute la cellule amibienne est occupée à découvrir, avaler et digérer sa nourriture. L'homme avec ses dix milliards de cellules nerveuses n'est pas différent. Il concentre ses facultés sensorielles et motrices sur tout ce qui le met en activité. Pour réaliser cette unité d'action, il lui fallait un organe approprié. Le RAS paraît être précisément cet organe. Il éveille le cerveau et maintient l'état conscient, il dirige le trafic des messages du système nerveux, il fait son choix parmi les myriades d'excitants qui nous assaillent, rejette ce qui est sans intérêt et saisit ce qui importe, il modère et précise notre activité musculaire et contrôle tous les mouvements du corps. On peut aller plus loin, en disant qu'il contribue pour une large part aux processus mentaux les plus élevés, car c'est de lui que dépend ce phénomène capital que nous appelons *l'attention* et qui est à la base de l'introspection, ou conscience de la conscience, et sans nul doute de toutes les formes du raisonnement. Nous ne saurions donc trop remercier la Providence de nous avoir construits avec cet appareil si précieux : *le Système réticulaire d'activation* ou RAS.

III

Le double centenaire de Fontenelle

Il est bien rare qu'il puisse être question de célébrer en même temps le centenaire de la naissance d'un écrivain et celui de sa mort, de façon à avoir un double centenaire. C'est pourtant ce qui arrive, en cette année 1957, à Bernard Le Bovier, sieur de FONTENELLE, qui naquit à Rouen en 1657 et mourut à Paris en 1757, un mois seulement avant d'avoir ses cent ans.

C'est André Maurois qui au nom de l'Académie française a prononcé son éloge à Rouen, et qui nous donne la substance de son discours dans la *Revue de Paris* de mai 1957. Il est d'avis que Fontenelle vaut mieux que sa réputation. On l'a toujours tenu pour un esprit mineur ; on lui en a voulu d'être universel ; et parce qu'il a touché à tout, avec un éternel sourire, parce qu'il a essayé d'expliquer l'astronomie aux belles marquises de son temps, on l'a considéré comme frivole. Ce qui est certain c'est qu'il écrivit beaucoup, et qu'il eut horreur du bruit, des querelles, des bagarres, de tous les fanatismes. Il n'avait à aucun degré l'âme d'un martyr. On sait qu'il était le neveu des deux Corneille. A l'école de l'oncle Thomas surtout, il apprit à écrire « facilement et médiocrement » (le mot est de Gustave Lanson) dans tous les genres. Il fit des vers, une tragédie, des opéras, des pastorales, des lettres galantes, mais le tout avec une sécheresse glacée bien que spirituelle. Il eut l'audace d'opiner dans le même sens que Perrault, dans la fameuse querelle des Anciens et des Modernes. Cela lui valut d'être houspillé par

La Bruyère et ses amis. Il fut décrit dans les *Caractères* sous le nom de Cydias, « le pédant le plus joli du monde ». Ses comédies galantes, dit Maurois, « reçurent des pommes cuites », et « ses tragédies tombèrent à plat ». Son style qui rappelait Benserade et Voiture irrita Boileau autant que La Bruyère. Racine se montra non moins sévère pour le neveu de son vieux rival, le grand Corneille. Il dut retourner pour un temps dans sa province, salué par une épigramme assez cruelle :

> Mon aventure est étrange,
> On m'adorait à Rouen ;
> Dans le *Mercure Galant*
> J'avais plus d'esprit qu'un ange.
> Cependant, je pars demain
> Sans argent et sans louange.

Durant quelques années il vécut entre Rouen et Paris. Il donnait de temps à autre quelque ouvrage ingénieux en prose : *Dialogues des Morts*, en 1683, *Les Lettres galantes du Chevalier d'Her...*, qui furent violemment critiquées. « C'est Mascarille ou Trissotin », disaient ses adversaires irrités. On a pu dire que les *Lettres galantes*, où ne manquaient pas les pointes à la Beaumarchais ni les finesses à la Marivaux, étaient un « *Art d'aimer pour âmes douillettes* ».

Enfin, en 1686, à l'âge de 29 ans, il produisit une œuvre que la postérité devait retenir : *Les Entretiens sur la pluralité des Mondes*. Un éditeur anglais a voulu tout récemment les rééditer. C'était un cours d'astronomie à l'usage des belles dames. La destinataire était la jeune et charmante marquise de la Mésangère. Maurois en cite le début qu'il admire fort et compare à l'entrée en matière d'un dialogue de Platon !

« Nous allâmes, un soir, après souper, nous promener dans le parc. Il faisait un frais délicieux qui nous récompensait d'une journée fort chaude que nous avions essuyée. La lune était levée et ses rayons, qui ne venaient à nous qu'à travers les branches des arbres, faisaient un agréable mélange d'un blanc fort vif avec tout ce vert qui paraissait noir. Il n'y avait pas un nuage qui dérobât ou qui obscurcît la moindre étoile ; elles étaient toutes d'un or pur et éclatant, et qui était encore relevé par le fond bleu où elles sont attachées... »

Et la suite de l'ouvrage reste d'une lecture fort agréable. Fontenelle y parlait de la rotation de la terre, à la manière de Copernic et de Galilée, des phases de la lune, des mouvements des planètes, des étoiles fixes, en un mot de tous les éléments d'astronomie qu'on apprend de nos jours à l'école, mais qui, à cette date, étaient encore ignorés du plus grand nombre. Et il insinue la possibilité de la pluralité des mondes, sans se douter que la découverte, de nos jours, des innombrables galaxies autres que la nôtre devait permettre à certains d'accorder une attention sympathique à son hypothèse, si hardie pour l'époque où il écrivait. On trouvait dans son livre d'étranges anticipations, à la manière de Wells. En voici une :

« L'art de voler ne fait encore que de naître ; il se perfectionnera et quelque jour on ira jusqu'à la lune. »

Nous savons actuellement qu'on y songe très sérieusement !

Fontenelle se montra d'une grande hardiesse sous sa forme subtile et légère, et il railla agréablement le penchant universel des humains à se bercer de chimères. Sa *Relation de l'Ile de Bornéo*, ses deux opuscules sur l'*Origine des Fables* et sur l'*Histoire des Oracles* appartiennent déjà à l'histoire de la libre-pensée. C'est qu'en effet l'argumentation de Fontenelle dépasse la thèse qu'il a avancée. S'il se rit des oracles du paganisme, il semble bien saper par avance la foi aux miracles authentiques de l'Evangile. Sans doute, il se garde bien d'en parler, et même d'y faire la moindre allusion. Mais l'impression que l'on garde de son livre, c'est que le goût du merveilleux est inné à l'homme et qu'il est le plus souvent pure illusion. On n'est pas surpris que les jésuites, qui avaient été les maîtres de Fontenelle, comme de Voltaire, aient dénoncé l'*impiété* essentielle de cet ouvrage. Fontenelle est un rationaliste avant la lettre. Et Lanson a pu dire :

« Tous les arguments purement philosophiques dont on battra la religion, sont en principe dans le livre de Fontenelle. »

Pourtant ce n'est pas en ces ouvrages que réside la source réelle et légitime de la renommée de Fontenelle. S'il avait été élu à l'Académie française dès 1691, à 34 ans, et reçu par son oncle, le grand Corneille, ce fut son entrée à l'Académie des Sciences qui fixa en quelque sorte son destin littéraire. Il avait toujours eu du goût pour les questions scientifiques. Il devint naturellement l'ami de tout ce que Paris renfermait de savants. Aussi, quand en 1697, l'Académie des Sciences fut réformée, on le choisit comme secrétaire perpétuel. Sa courtoisie, sa curiosité universelle, son adresse à clarifier les sujets difficiles, le succès de son livre sur *La Pluralité des Mondes*, tout le désignait pour cette fonction. Et sa tâche ne fut pas une sinécure. Il devait en effet écrire l'histoire de l'Académie, exposer les découvertes et communications des membres de la société, et faire l'éloge de ceux qui venaient à mourir. Et comme il vécut environ 60 ans après sa nomination à ce poste de secrétaire perpétuel, il eut le temps de donner sa mesure. Il sut alors se garder de l'excès des ornements. Sans perdre son esprit, qui était vif et pénétrant, il sut en émousser les pointes. Maurois écrit ici :

« Lorsqu'on passe de l'*Histoire des Oracles* aux magistrales préfaces et aux *Eloges*, on a l'impression d'aller des premiers écrits de Voltaire aux meilleurs de Paul Valéry. »

Et il précise :

« La rigueur du style, la fermeté de la pensée deviennent infaillibles. »

A vrai dire, la plupart des savants dont il a écrit l'éloge funèbre sont totalement oubliés de nos jours. Mais il les a embaumés d'une manière supérieure. De temps à autre, une réflexion de lui fait mouche :

« Etant marié, dit-il du mathématicien Montmort, il continua sa vie simple et retirée, d'autant plus que par un bonheur assez singulier le mariage lui rendit sa maison plus agréable. »

Il faut dire que Fontenelle, peut-être parce qu'il aimait trop les femmes, resta célibataire endurci.

Constatant chez Newton l'absence de toute vanité, il écrit joliment :

« Combien de grands hommes généralement applaudis ont gâté le concert de leurs louanges en y mêlant leur voix. »

Comme on le voit ce genre d'esprit est tout en nuances. Fontenelle est l'un des exemples les plus achevés de l'homme du monde au XVIII[e] siècle. Cela ne veut pas dire qu'il était à l'abri des critiques. Son siècle était sans pitié, surtout dans le monde des lettres. On lui reprochait justement son habileté, ses amitiés pour des ministres, sa vie mondaine, son constant bonheur. Voltaire a fait de lui, dans son *Micromégas* un portrait satirique en présentant « le secrétaire de l'Académie de Saturne, qui n'avait à la vérité rien inventé, mais qui rendait un fort bon compte des inventions des autres et qui faisait passablement de petits vers et de grands calculs. »

Fontenelle a laissé la réputation d'un homme qui a vécu longtemps parce qu'il avait su éviter toute émotion forte. Un jour M[me] Geoffrin lui disait : « M. de Fontenelle, vous n'avez jamais ri ? — Non, répondait-il, je n'ai jamais fait : Ah ! Ah ! Ah ! » Sainte-Beuve, après avoir cité ce mot remarque : « Il ne disait pas non plus : Oh ! Oh ! Oh ! et il n'a jamais rien admiré. »

Une vieille amie — elle avait 103 ans — lui disait un jour : « La mort nous a oubliés ». Fontenelle, pour toute réponse, mit un doigt sur ses lèvres : « Chut ! » murmura-t-il. Et cette exclamation étouffée, note Maurois, aurait pu être sa devise...

IV

Un prône de l'époque révolutionnaire

Dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique*, n° 1 de 1957, nous relevons, parmi d'autres articles fort érudits, une courte note signée J.-C. Didier, de Lille, et qui a pour titre : *Un prône inédit de l'époque révolutionnaire*.

Ce prône a pour auteur un prêtre du diocèse de Langres, nommé Jean-Baptiste Mathieu (1764-1829).

L'abbé Mathieu avait été ordonné prêtre en 1788 ; c'est dire qu'il était tout jeune prêtre quand éclata la révolution. Il avait un oncle prêtre, curé de Thivet, village situé près de Nogent-en-Bassigny, et à 21 km de Chaumont. Il devint naturellement son vicaire. Quand fut publiée la Constitution civile du clergé, l'abbé Mathieu prêta d'abord serment, mais très vite, c'est-à-dire dès le 6 avril 1791, il s'était rétracté. Son oncle fut guillotiné pour la foi en 1794. Quant à lui, il vécut, à partir de 1792, caché dans le caveau d'un jardinier de Chaumont. La détente de 1795 le fit sortir de sa cachette, mais on sait combien les années suivantes furent mouvementées au point de vue religieux. On en suit les alternatives dans sa vie à lui, car il est astreint de nouveau à la réclusion le 29 décembre 1795, relâché à la fin de 1796, enfermé de nouveau en septembre 1797 et ne devient pleinement libre de ses mouvements que le 2 août 1802. Sa santé était tombée dans un état lamentable. Il dut se retirer du ministère et vivre de la charité de quelques personnes qui le recueillirent. Il passa le reste de sa vie, jusqu'en 1829, à réunir des documents intéressant l'histoire ecclésiastique et civile de sa région.

Le prône qui a été conservé a été utilisé par lui à Thivet entre janvier et septembre 1797. A cette date, il y avait à Thivet un curé assermenté, nommé Simon Laurent. L'abbé Mathieu, dit-on, n'entretenait pas de mauvais rapports avec lui, mais il maintenait énergiquement le culte légitime en face du constitutionnel et son prône porte justement les traces atténuées des conflits de doctrine existant alors.

C'est l'abbé Mathieu, sûrement, qui a composé lui-même ce prône, en s'aidant peut-être de modèles qui circulaient parmi les prêtres restés fidèles. Il l'avait écrit de sa main aux dernières pages de son rituel et il le lisait chaque dimanche. Qu'il n'ait pas copié son texte, les ratures et les additions qui l'émaillent en sont la preuve. On doit donc dire qu'il en est le véritable auteur.

Dès le début, ce prône précise qu'il s'adresse aux CHRETIENS CATHOLIQUES. Ces mots sont écrits en caractères très appliqués et plus grands que le reste du texte.

Les premiers paragraphes ressemblent à tous les prônes traditionnels : « Nous sommes ici assemblés pour célébrer le saint jour du dimanche, etc.»

L'abbé Mathieu distinguait le petit prône, qui était de moitié au moins plus court et s'en tenait aux actes de foi, d'espérance et de charité, envers le Seigneur, selon les formules usuelles, et le grand prône, dans lequel se trouvaient des allusions très formelles aux circonstances tragiques que traversait l'Eglise de France.

Les affirmations les plus catégoriques de fidélité à la véritable Eglise, à son infaillibilité, au pouvoir des évêques et à la nécessité d'être en communion avec le pape, y sont exprimées de la façon la plus claire.

Voici par exemple pour l'infaillibilité :

« Nous croyons que J.-C.. a donné à l'Eglise, c'est-à-dire au Corps des premiers pasteurs, le privilège de l'infaillibilité, cela veut dire la prérogative de ne pouvoir jamais se tromper dans leurs décisions sur la doctrine ; — qu'à eux seuls appartient le droit de décider ce qu'il faut admettre ou rejeter en matière de dogme, de morale, de discipline et à en régler les objets. C'est pourquoi nous devons approuver tout ce qu'ils approuvent et condamner tout ce qu'ils condamnent ; — que ceux qui ne se soumettent pas à leur jugement cessent par là-même d'être catholiques, se séparent de l'Eglise et deviennent hérétiques. »

Mais comment opère le « Corps des premiers pasteurs » ? Le prône, immédiatement va le dire :

« Nous croyons que l'Eglise est infaillible étant légitimement assemblée en concile et qu'elle est de même infaillible étant dispersée, c'est-à-dire les évêques n'étant point réunis en concile, si la plus grande partie s'accorde à approuver ou à condamner une chose que le St-Siège a approuvée ou condamnée, le jugement qu'ils portent est une vérité de foi que nous devons croire pour être sauvé. »

Sur le terrain brûlant de la Constitution civile du clergé, l'abbé Mathieu, sans la nommer la repoussait dans les termes suivants :

« Nous croyons que l'Eglise est absolument indépendante de la Puissance civile dans tout ce qui est du spirituel, — qu'elle seule a le droit de se gouverner elle-même, d'établir et d'envoyer des Pasteurs, de faire

des lois et des règlements pour maintenir pure et perpétuer la Religion de J.-C. dans tous les siècles ; — de corriger et de châtier les infracteurs de ses lois en leur infligeant des peines spirituelles. »

Comme les tenants du culte constitutionnel pouvaient arguer qu'ils disaient la même messe, distribuaient les mêmes sacrements qu'auparavant, le prône précise encore à leur encontre :

« Nous croyons que pour être de l'Eglise, il ne suffit pas d'avoir la même foi, de participer aux mêmes sacrements, de ne rien changer aux prières ni aux cérémonies de l'Eglise, mais qu'il faut encore de toute nécessité être sous la conduite des Pasteurs légitimes ; — qu'il n'y a de Pasteurs légitimes que ceux qui sont envoyés et approuvés par l'Eglise, qui tiennent d'elle leur mission et leur juridiction et qu'elle seule peut les donner ; — que l'ordination ne donne point ni la mission ni la juridiction, et qu'ainsi il ne suffit pas d'être prêtre pour être pasteur. »

Mais qui donc en dernier ressort donne la juridiction et la mission ? Le prône le déclare en la forme que voici :

« Nous croyons à l'unité de l'Eglise, c'est-à-dire à l'unité de la foi ou de doctrine, à l'unité des sacrements, à l'unité des Pasteurs et principalement du Souverain Pontife, — que le pape jouit, en vertu de l'institution de J.-C. de la primauté non seulement d'honneur, mais encore d'une véritable juridiction sur l'Eglise universelle et que nous devons en cette qualité lui obéir ; — qu'il faut lui être uni et qu'on ne lui est uni qu'autant qu'il nous reconnaît pour être de sa communion ; — que refuser de se soumettre à ses décisions, lorsque le plus grand nombre des évêques de la chrétienneté (*sic*) les a acceptées, c'est se retrancher du sein de l'Eglise et devenir hérétique.

Nous croyons enfin qu'il faut être uni de communion avec son évêque établi par l'Eglise et reconnu par elle pour évêque catholique... »

Toutes ces déclarations visaient, on le voit bien, le culte constitutionnel. L'évêque intrus, qui, à Langres, était Antoine-Hubert Wandelaincourt, et n'était pas dépourvu de mérites, déclarait dans ses mandements qu'il était « dans la communion du Saint-Siège apostolique ». Mais le pape ne reconnaissait pas les évêques constitutionnels comme étant dans sa communion, leur affirmation était donc vaine. Le véritable évêque était alors Mgr César-Guillaume de la Luzerne, évêque de Langres depuis 1770, et il était émigré à Constance depuis 1791. Démissionnaire en 1802, il devait être dans la suite cardinal. Le prône le désignait dans la phrase suivante :

« Offrons-lui ensuite nos prières pour notre Saint-Père le pape, qui nous reconnaît pour être de sa communion, — pour notre évêque qui est en communion avec le Saint-Siège et avec tous les évêques de la Catholicité... »

Un document de ce genre, daté de 1797, méritait d'être cité ici. Le sens *ecclésial* — comme on dit maintenant — y est affirmé d'une manière admirable et que nous ne pouvons qu'imiter de notre mieux.

V

Allons-nous réhabiliter Robespierre ?

Il y a plus d'un demi-siècle, Taine écrivait : « Robespierre fait encore des dupes ».

Comment pourrait-on en douter en constatant qu'une proposition de loi vient d'être déposée à la Chambre pour inviter le gouvernement à organiser « un hommage solennel, une journée dans les écoles et les universités pour faire connaître Maximilien Robespierre » ?

Le recueil qui a pour titre *Nouvelles de Chrétienté* (Civitec), en date du 17 mai 1957, nous parle de ce fait étrange et inattendu. Il commence par citer un texte de l'hebdomadaire communiste *France nouvelle,* du 25 avril 1957, et dans ce texte on semble bien faire de Robespierre un précurseur de Marx et d'Engels. Comme eux, en effet, il fut partisan de l'emploi de la violence. C'est surtout ce que les communistes entendent retenir de lui. *France nouvelle* écrit en effet :

« Forts de la théorie scientifique (*sic*) de la lutte des classes, Marx et Engels élaboreront, en réplique aux philistins de leur temps, les thèses sur la violence dont le jacobinisme offre par avance une remarquable application pratique. »

Civitec cite ensuite longuement l'hebdomadaire français *Artaban,* du 3 mai, dans lequel M. Alfred Mallet pèse le pour et le contre au sujet de Robespierre.

Mais il a soin de mettre à son étude le titre suivant : « *Non ! Nous ne réhabiliterons pas Robespierre* » !

Il n'est pas opportun sans doute de retracer ici toute la carrière de Robespierre. Il suffira de rappeler, qu'à la Constituante, il fut l'auteur d'une proposition qu'il devait bien oublier dans la suite et qui tendait à la suppression de la peine de mort. Considérons-le ensuite uniquement dans sa période finale. Il est le premier des dictateurs modernes. Est-ce cela que nos communistes veulent nous faire admirer en lui ? On l'avait surnommé l'Incorruptible. Mais il s'est servi de sa « vertu » même pour concentrer en ses mains tous les pouvoirs. Il trouve moyen d'être maître des deux organes du pouvoir exécutif : le Comité de Salut public, et le Comité de Sûreté générale. Comme il craint de ne pouvoir manier la Convention aussi bien que ces deux Comités, le 25 septembre 1793, il arrache à la Convention elle-même une sorte d'abdication, en faisant voter que les rapports des Commissaires envoyés dans les départements seraient présentés désormais, non à la Convention, mais au Comité de Salut public. Ce Comité compte douze membres. Robespierre y est soutenu par deux fidèles : Couthon et Saint-Just. Il aura l'art de réduire les autres à l'impuissance pratique.

Sa dictature, finalement, repose sur les bases suivantes : il s'appuie sur les deux Comités, sur les deux mille sociétés affiliées au club des Jacobins, il dirige les représentants en mission, il a la haute main sur le Tribunal révolutionnaire.

Est-il vraiment ami du peuple ? Non, il reste distant, glacé. Il est essentiellement ce que le communisme appelle « petit-bourgeois ». Il est l'homme de bureau, froid, et tout fier de manier ce qu'il nomme « la glaive de la raison » ; il triomphe dans les clubs mais il a horreur de la populace. Il n'a aucun sens social. C'est à peine s'il pressent la transformation sociale et économique dont la Révolution sera l'origine. A ce point de vue, il est très inférieur à Saint-Just.

Mais ce qu'il faut dire surtout, ce qu'il faut rappeler sans cesse, c'est que Robespierre fut un

« homme de sang ». Ce n'est sans doute pas inutilement que dans les musées soviétiques une place est faite au président de la Convention. S'il n'a pas été l'initiateur de la Terreur, il en a été le théoricien et le codificateur. Sur la nécessité de la Terreur, il a composé des discours et rempli des volumes.

« La Terreur, disait-il, n'est autre chose que la justice prompte, sévère, inflexible ; elle est donc une émanation de la vertu. »

Et encore :

« J'ai toujours eu pour principe qu'un peuple qui s'élance vers la liberté doit être inexorable envers les conspirateurs, qu'en pareil cas la faiblesse est cruelle, l'indulgence est barbare et qu'une juste sévérité est impérieusement ordonnée par l'humanité même. »

En marge de l'article que nous analysons, nous voudrions noter l'opinion de Napoléon au sujet de Robespierre, et celle de son collaborateur le plus éminent, Cambacérès. Cette opinion nous est rapportée dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Napoléon disait qu'il n'avait pas connu personnellement Robespierre ; mais il ne lui attribuait « ni talent, ni force, ni système ». « Il le pensait néanmoins le vrai bouc émissaire de la révolution, immolé dès qu'il avait voulu entreprendre de l'arrêter dans sa course. »

Il y a de grandes chances que cette appréciation soit juste. Robespierre porte, dans l'histoire commune, tout le fardeau de la Terreur. Mais il ne fut pas à beaucoup près la figure la plus odieuse de cette époque fertile en monstres. Les hébertistes qu'il fit condamner et les dantonistes eux-mêmes qu'il livra au bourreau, n'étaient pas meilleurs que lui et même lui étaient de loin inférieurs en tenue, en honnêteté privée, en moralité politique, en conviction philosophique. Il fut « le bouc émissaire ». Mais cela ne suffit pas à le réhabiliter à nos yeux.

Si nous poursuivons la lecture du *Mémorial de Sainte-Hélène*, nous y trouvons ceci : Napoléon disait « qu'à l'armée de Nice, il avait vu de longues lettres de lui (Robespierre) à son frère, blâmant les horreurs des commissaires conventionnels, qui perdaient, disait-il, la révolution par leur tyrannie et leurs atrocités, etc. »

Cambacérès, de son côté, d'après le *Mémorial*, disait un jour au sujet de la condamnation de Robespierre, à l'empereur : « Sire, cela a été un procès jugé, mais non plaidé. » Il soutenait qu'après avoir renversé les factions effrénées, son intention avait été le retour à l'ordre et à la modération.

Tout cela peut être vrai. Mais la mémoire de Robespierre n'en sort pas grandie. Il fut impuissant à rétablir l'ordre normal et à freiner la Terreur qui se couvrait de son nom et de son autorité. Sa mort fut saluée comme celle d'un tyran. La poussée de l'opinion fut si puissante qu'elle contraignit les thermidoriens, qui avaient abattu l'idole, d'ouvrir les portes des prisons et de renoncer au régime de la terreur. Il est certain que ni Fouché, ni Tallien, ni Barras ne valaient mieux que Robespierre. Mais si on ne lui accorde que le second rang dans le crime,, il n'y a pas pour autant de raison suffisante de lui décerner des honneurs dans nos écoles et nos universités.

Concluons, avec Alfred Mallet, auteur de l'article d'*Artaban*, reproduit par *Civitec :*

« Sur nos places et dans nos cœurs, nous voulons élever des statues, non point à ceux qui ont divisé et haï, mais à ceux qui ont réconcilié les Français et œuvré pour la réunification morale et physique de la France. »

VI

Evasion de la planète

Nous avons cité plus haut le mot de Fontenelle annonçant qu'un jour l'homme ferait des voyages dans la lune et nous disions que, de nos jours, il est des esprits aventureux qui parlent de ce genre de voyage avec le plus grand sérieux. Que faut-il en penser ? Un article de la revue *Science et Avenir* de mai 57 traite précisément de ce sujet. Dans ce numéro « spécial », dont les quatre rédacteurs de la revue, G. Lefebvre, A. Ducrocq, P. de Latil, J. Bergier prennent en commun la paternité sans signer aucun article, il est surtout question des perspectives d'avenir que la science ouvre devant nous. Les titres des articles sont alléchants : « *Au-delà de l'atome, apparaît une nouvelle physique. — La biologie de demain bouleversera-t-elle l'avenir de l'homme ? — Les hommes de demain raisonneront-ils avec des machines ? — Hier empirique et passive, la génétique passe à l'action. Demain : une « Genetic engineering »? — Au-delà des usines sans hommes, la nation automatique.*

Comme on le voit, c'est tout un monde d'anticipations ! Mais de tout cet ensemble, dont souvent les aperçus sont difficiles à résumer et même à comprendre, nous ne retiendrons que le thème suivant : *L'homme prépare son évasion de la planète.*

« Les prochaines années que nous allons vivre, sont cruciales pour les rapports des Hommes avec l'Univers.»

C'est par ces mots que s'ouvre l'article en question. L'astronomie, la radioastronomie, et les sciences annexes sont en train de pénétrer le mystère de l'étendue de l'univers. « Nous allons donc voir « le bout » de l'Univers », nous assure-t-on. L'Univers a-t-il un bout ? Est-il une sphère immense mais « finie » ? En un mot, Einstein s'est-il trompé, en pensant qu'en allant tout droit devant soi, on reviendrait à son point de départ, tout comme un voyageur allant tout droit sur notre globe terrestre ?

« Ce qui est certain, dit notre article, c'est qu'une étape est proche où l'univers einsteinien sera soit prouvé, soit controversé et cela est capital. »

Dans ces efforts prodigués pour mieux connaître l'Univers, il faut faire une place particulière aux satellites artificiels que l'on va essayer de lancer à une altitude de 300 ou 400 km pour les faire tourner autour de la terre et savoir ce que sont les conditions physiques du monde hors de notre atmosphère. C'est que l'atmosphère est une protection fort utile pour nous. Chaque centimètre carré de surface terrestre est surmonté, en chiffres ronds, par un kilo d'air. Les rayonnements cosmiques sont arrêtés ou du moins brisés par cet écran. On a calculé que les rayons cosmiques, pour arriver jusqu'à nous doivent traverser une

zone de résistance égale à celle d'un toit d'aluminium qui aurait 3 m. 50 d'épaisseur !

On croit que les lois de la cristallisation, qui jouent un rôle immense dans la matière qui nous entoure, sont entièrement faussées par cette intervention de l'atmosphère. On va pouvoir en faire l'expérience en confiant à des satellites spéciaux des éléments de cristallisation qui entreront en jeu hors de la pression atmosphérique. Et les résultats de cette expérience pourraient amener une révolution technologique.

« C'est par cent, sinon par mille, que pourrait être théoriquement multipliée la solidité de nos matériaux courants, car il ne faut pas oublier qu'autour de nous, tout est cristal. »

Il n'est donc pas interdit de penser que de grandes entreprises essaient de lancer des « satellites-laboratoires », qui récolteront des renseignements sur ce qui se passe en dehors des lois de la pesanteur.

Mais venons-en à l'hypothèse des voyages interplanétaires. Au fond, c'est surtout cela que le grand public veut savoir. Le voyage dans la lune d'abord, et ensuite — pourquoi pas ? — dans les planètes ; puis dans les étoiles les plus proches et même les plus éloignées de nous ! Il n'y a que le premier pas qui coûte !

Notre article, qui ne veut pas alimenter des rêves inconsistants, reconnaît que nous en sommes encore bien loin. Il est même très catégorique. On va en juger par les lignes suivantes :

« Une question vient aussitôt à l'esprit : cette situation — l'impossibilité d'aller dans la lune — est-elle due à une insuffisance de nos moyens techniques, ou bien nous heurtons-nous à une impossibilité théorique ? Donnons tout de suite la réponse avant d'exposer les données sur lesquelles elle sera établie : *il s'agit d'une impossibilité absolue* — c'est nous qui soulignons — les marges théoriques d'amélioration possible des fusées ne sont pas très considérables ; elles restent en dessous des progrès qui seraient nécessaires pour faire passer l'astronautique humaine du roman à la réalité. »

Il est bon qu'une revue scientifique sérieuse proclame ouvertement cette impossibilité. Nous renvoyons à l'article lui-même pour la démonstration scientifique de l'affirmation donnée plus haut. Résumons simplement cette argumentation. En admettant que l'on se limite à une cabine de 300 kilos contenant un homme et quelques accessoires — ce qui est un minimum impossible à réaliser sans doute, — et en se basant sur le fait couramment admis que chaque étage d'une fusée gigogne pèse dix fois plus que celle qui précède, on arrive aux résultats suivants : 3 tonnes au premier étage, 30 au second, 300 au troisième, 3000 au quatrième, 30.000 au cinquième, 300.000 au sixième et 3 millions au septième.

Or, théoriquement, s'il a fallu quatre étages pour s'arracher à l'attraction de la terre, il faudrait encore quatre étages pour freiner l'arrivée dans la lune, et il en faudrait autant pour le retour.

Nous voguons donc en pleine utopie ! Nous n'avons pas de carburant capable de mettre en marche un appareil aussi formidable. Même avec la force atomique, il est difficile de concevoir la possibilité d'une éjection vers la lune d'une cabine de 300 kilos contenant un homme et possédant les éléments du retour sur la terre.

Il y a encore dans l'article en question de nombreuses considérations scientifiques, mais elles ne nous semblent pas ouvrir de perspectives plus favorables à l'évasion de la planète.

Il faut donc nous y résigner. Nous sommes prisonniers de la terre. Nous avons l'espoir de la quitter un jour pour une vie supérieure et immortelle. Mais cela, ce sont des perspectives de foi et la science ne peut ni les confirmer ni les infirmer.

VII

Un coureur des bois sous Louis XIV

Au cours de ce mois de mai 1957, l'Amérique a célébré le 350^e anniversaire du débarquement à Jamestown, en Virginie, des premiers colons anglais.

On a tenté de reproduire les costumes et les usages même du temps. Quelle différence avec les conditions actuelles ! C'est la réflexion que l'on se fait également en lisant l'article de Jean Désy, ambassadeur du Canada en France, intitulé *Un coureur des bois sous Louis XIV*, dans *La Revue des deux mondes* du 15 mai 1957.

Il s'agit d'un pays tout proche de la première colonie anglaise de l'Amérique, c'est-à-dire du Canada, mais d'un Canada presque sans frontières connues vers l'est et le sud. A vrai dire, cet empire français d'Amérique est constamment dans une situation difficile. Les gouverneurs ne cessent de réclamer de l'argent, des vivres, des vêtements et des hommes. Et le Roi-Soleil se rebiffe. Il trouve cette possession lointaine bien onéreuse.

Que se passe-t-il donc dans cette Nouvelle France plus vaste que la métropole ? C'est que cet immense territoire est à peu près inoccupé : 11.562 colons dispersés sur les rives du Saint-Laurent. Québec, la capitale, est une toute petite ville fortifiée d'à peine 1.500 âmes, Montréal n'en a pas 1.000 et les Trois-Rivières 300. Industrie et agriculture à peu près nulles, d'argent point, exportations faibles et importations fortes, vie chère, etc.

La Nouvelle Angleterre, elle, est beaucoup plus prospère. En des terres déjà défrichées et fertiles, on y compte environ 200.000 colons. Le Massachussets en a, à lui seul, 67.000, et Boston est une ville de plus de 7.000 âmes. Les colonies anglaises fabriquent sur place une grande quantité de marchandises et importent à moins de frais que nos Canadiens. Entre Français et Anglais, une rivalité acharnée a toujours régné. Que les rois de France et d'Angleterre soient en paix ou en guerre, cela ne change rien là-bas.

Et pourquoi se bat-on ? Pour le commerce des peaux. La pelleterie est le fondement même de l'économie du pays. L'unité monétaire du commerce est le *pelu*, c'est-à-dire la peau de castor. On ne se préoccupe guère de la martre, du vison, du lynx, de l'ours. Le castor est le plus recherché parce qu'il est à la mode en Europe. Les castors font fureur, comme chapeaux, dans les divers pays européens. La France les passe, retapés, à l'Espagne, quand elle les a usés. Du Portugal, ils s'en vont, après une petite façon nouvelle, au Brésil, et ils iront mourir à Sofala ou au Mozambique.

Un rapport de l'intendant Talon nous donne une idée de ce trafic. Il estime qu'en une année,

les Iroquois ont vendu à leurs clients de la Nouvelle-Angleterre, pour 1.250.000 livres de peaux de castor quelque chose comme 250 à 300 millions de nos francs.

Un coureur des bois, faisant le commerce des peaux était donc un homme important, en ces pays-là. Naturellement, les coureurs se procurent les peaux beaucoup plus par le *troc* auprès des indigènes, que par leurs propres moyens. Ils donnent aux sauvages des verroteries, des grelots, des brimborions, d'une part, mais aussi des haches, des mousquets, des couvertures, des vivres. Pardessus tout, les indigènes aiment l'alcool que les Blancs leur ont fait connaître. Les missionnaires constatent avec douleur que l'alcool fait des ravages parmi leurs sauvages. L'ivrognerie gagne toute la famille indienne, père, mère, garçons et filles.

Après avoir exposé le genre de vie des coureurs des bois, au Canada, Jean Désy nous donne un exemple précis, en citant un *Mémoire* du temps, laissé par un certain Nicolas Perrot, et annoté par J. Tailhan, qui le publia à Paris, en 1784.

Ce Perrot était né en 1644 de parents pauvres, on ne sait où. Peut-être était-il un orphelin recueilli par les Missions catholiques. Ce qui est sûr, c'est que dès l'âge de 16 ans, il est au service de deux missionnaires jésuites, au Canada. C'est lui qui dirige leur canot, fait la chasse et la pêche. Il apprend les dialectes indiens des Miamis, des Maskoutens, des Outagamis, des Sioux et des Pouteouatamis. Les Indiens lui enseignent tous les pièges et toutes les ressources de la forêt. Vers l'âge de 20 ans, il quitte les jésuites pour travailler à son compte. Il se fait trafiquant d'armes et de munitions, chez les Indiens. Il obtient leur confiance, devient chez eux une sorte de personnage, et comme un envoyé du Grand Esprit. Très sagement, il assume, toutes les fois qu'il le peut, les fonctions de conciliateur et de négociateur entre les tribus, si souvent en guerre les unes contre les autres. Il conclut des pactes de paix. Cela lui fait une réputation qui arrive aux oreilles de l'intendant et du gouverneur de la colonie. Il n'a encore que 21 ans et on reconnaît en lui un auxiliaire précieux, dans les relations avec les Peaux-Rouges. Il s'agit surtout d'unir les tribus de l'ouest, qui sont à proximité de la colonie française, contre les Iroquois de l'Est, sans cesse menaçants.

Naturellement, Perrot ne passe pas son temps en démarches diplomatiques. Il fait le commerce de la pelleterie pour gagner sa vie. Cela n'est pas toujours facile. Les indigènes sont changeants, turbulents, peu sûrs. Avec eux, l'amitié est souvent branlante.

En l'espace de 5 ans, Perrot visite presque toutes les nations du voisinage.

Les gouverneurs recherchent ses bons offices. Tour à tour, Courcelle, Frontenac, La Barre, Denonville, Callières, réclament son assistance. Cela ne lui rapporte pas que des avantages. Il sera en butte à la calomnie, à la méfiance et même aux poursuites judiciaires. Entre deux expéditions, il épouse, dans la seigneurie de Bécancour, Marie-Madeleine Raclos, qui lui donnera 9 enfants. Le ménage a pu se construire une confortable habitation sur une concession de 10 arpents de terre. Mais vers 1684, il fait de mauvaises affaires. Un incendie a détruit tout son avoir. Il a des dettes et il ne peut les payer. Le pays est du reste sans cesse agité de guerres entre les tribus sauvages, et les Français y sont mêlés par la force des choses. Perrot a fort à faire pour rétablir la paix et cette paix reste toujours précaire. Notre article donne de nombreux détails sur ses allées et venues et il résume l'ensemble dans ces lignes :

« Perrot sauvegarde les intérêts de la France, au préjudice de sa fortune et au péril de sa vie. Que de fois il a failli se noyer, que de fois il a failli être brûlé vif !... »

Finalement, Perrot ruiné, mais jamais découragé, sera nommé capitaine de côte, d'une de ces milices de seigneuries échelonnées le long du Saint-Laurent, sous le marquis de Vaudreuil, qui avait pu apprécier ses services.

« Ainsi finit, sédentaire, à la solde de l'armée, le téméraire voyageur des pays d'En-Haut. Arpentant d'un pas ralenti les berges du fleuve, il ne lui restait qu'à revivre dans son souvenir son aventureuse épopée. »

Il avait fait durant 50 ans le rude métier de coureur des bois, au service de la Nouvelle-France. Ce sont de tels hommes qui ont commencé l'histoire glorieuse du Canada.

VIII

L'enseignement supérieur de la théologie en Russie au XIX^e^ siècle

Nous connaissons fort mal, il faut l'avouer, l'histoire de la théologie en Russie orthodoxe. Et peut-être la plupart d'entre nous se font-ils une idée plutôt mesquine de ce que put être l'enseignement supérieur de la théologie, dans la Russie du XIX^e^ siècle. Un article très documenté de la revue *Istina*, de juillet-septembre 1956, va nous éclairer sur ce point. Il est signé de l'archimandrite Cyprien Kern, de l'Institut Saint-Serge, à Paris, et il a précisément le titre que nous avons indiqué. Comme il ne compte pas moins de 34 pages de grand format, il nous serait bien impossible de le résumer ici en détail. Mais nous en donnerons au moins les conclusions.

La première organisation des Ecoles de théologie remontait à 1809. Il y eut un remaniement des programmes scolaires en 1839, dans un sens moins théorique, plus adapté à la pratique. Un nouveau statut pour les Académies théologiques fut publié en 1869, et cette fois la tendance était à la haute science, par la spécialisation. Les académies se transformèrent en véritables universités théologiques, avec trois facultés ou sections différentes : section proprement théologique, section historique et section pratique. Ce fut surtout dans le domaine historique que des progrès remarquables furent accomplis.

De 1869 à 1883 on vit naître une pléiade d'historiens de talent, qui se firent connaître par des travaux de haute valeur. V. Bolotov publie en 1879 sa thèse : *La Doctrine trinitaire d'Origène*, copieux volume de plus de 450 pages. A. Dobroklonsky donne en 1880 une thèse sur : *Les Ecrits de Facundus d'Hermiane en défense des 3 Chapitres.* V. Jmarkine obtient le prix du comte Ouvarov, pour sa thèse énorme (858 pages) intitulée : *Le*

métropolite Daniel et ses œuvres (Moscou, 1881). Par ailleurs les professeurs A. Lebedev, N. Kapterev, S. Goloubev, P. Znamensky, N. Skabalanovitch, se distinguent par leurs cours d'histoire générale ou leurs monographies.

D'autre part, l'étude de l'Ecriture sainte se fait, elle aussi, beaucoup plus critique. On cite dans ce domaine les remarquables travaux de Bogolossky, en 1871, sur *Les Variantes dans les Livres sacrés du Nouveau Testament ;* — de G. Voskresensky : *L'ancienne traduction slave des épîtres de S. Paul avant le XV^e siècle* (1879) ; et *Les traits caractéristiques des quatre versions slaves de l'Evangile de S. Marc, d'après* 112 *manuscrits des XI^e-XVI^e siècles ;* de N. Drozdov : *Le caractère historique du livre de Judith* et *L'Origine du livre de Tobie* (1901). Citons encore l'ouvrage monumental de N. Korsousky sur *La Version des LXX*, qui ne compte pas moins de 644 pages.

Le statut de 1869 fut de nouveau modifié en 1884, dans le sens d'une moindre spécialisation et d'une formation plus complète des étudiants. Pour les « libéraux », ce fut une « marche en arrière », en raison d'un renforcement du pouvoir des évêques et d'un recul des méthodes critiques.

En définitive, en 1915, à la veille de la Révolution, on comptait en Russie : quatre académies, 58 grands séminaires et 185 petit séminaires, avec un total de 51.000 élèves. Le corps enseignant était composé de 3.100 professeurs, tous diplômés, c'est-à-dire ayant achevé le cycle du petit et du grand séminaire et celui de l'académie.

L'enseignement dans les petits séminaires durait 4 ans. Les meilleurs sujets entraient ensuite au grand séminaire dont la durée d'études était de 6 ans. A la fin de la quatrième année toutefois, un examen équivalent à un baccalauréat, s'il était subi avec succès, leur permettait de passer dans les instituts supérieurs. L'examen d'entrée à l'académie était très sévère. On n'y admettait que les sujets d'élite.

A l'académie se déroulait encore un cycle de 4 ans de travail assidu, s'achevant sur une thèse de licence. Sur une bonne cinquantaine d'étudiants ayant obtenu leur licence, un ou deux étaient poussés à des études supérieures encore et c'était parmi ces derniers que se recrutaient les futurs maîtres, voire les docteurs en théologie, dont les travaux pouvaient rivaliser de solidité et de sérieux avec tout ce qui se faisait ailleurs dans les pays les plus avancés. La sélection intellectuelle, comme on le voit, était sévère. Et l'on ne s'étonnera pas que l'épiscopat russe d'avant la guerre 1914 n'ait compté que quatre docteurs en théologie et que sur les 58 recteurs de grands séminaires, il n'y en ait eu que 5 à porter à la boutonnière la petite croix d'or qui était l'insigne de la maîtrise en théologie !

Les titres universitaires théologiques étaient plus difficiles à obtenir que tous les autres, car après l'assentiment du jury d'examen il fallait encore subir le jugement supérieur du Saint Synode. Si qualifiée qu'une thèse eût été jugée du point de vue scientifique, on estimait qu'il n'appartenait qu'au pouvoir ecclésiastique suprême de se prononcer sur son orthodoxie confessionnelle. Les professeurs « libéraux » critiquaient souvent les décisions synodales et se moquaient même parfois de l'incompétence des évêques appelés à se prononcer en dernier ressort. Mais, note l'auteur de notre article, « dans la plupart des cas une telle critique n'était pas justifiée. »

L'article ici analysé s'arrête à la Révolution russe. Nous serions curieux de savoir où en sont les études théologiques en Russie communiste, actuellement. Mais notre auteur estime qu'il est en droit de conclure que le bilan du XIX^e siècle, en matière pédagogique de théologie, « se révèle particulièrement positif ». En effet, parti de zéro, ou peu s'en faut, en 1809, on avait abouti en 1914 à des résultats fort remarquables. On avait créé tout un réseau d'écoles, primaires, secondaires et supérieures, formé un personnel enseignant expérimenté et instruit, créé une littérature scientifique de poids comprenant des manuels, des cours, des éditions de textes, des traductions de Pères. Celles de l'Académie de Moscou comprenait plus de 80 volumes. La société russe pouvait s'alimenter à une littérature chrétienne variée et distinguée, depuis les petits livres de piété, jusqu'aux monographies très spéciales d'Ecriture sainte, de dogme, d'histoire, de patrologie et de liturgie. Quatre revues, éditées par les professeurs des Académies, présentaient en 12 fascicules, sur 300 à 400 pages, des articles sur les questions les plus diverses.

Mais le plus important en tout cela était sûrement le système pédagogique lui-même. On put, en effet, remarquer constamment que les élèves sortant des séminaires l'emportaient de loin sur les élèves formés dans les collèges civils, et qui se présentaient quand même aux examens des académies théologiques.

Il faut noter, enfin, que la valeur des études théologiques en Rusise était fort bien connue parmi les Orthodoxes des pays voisins. Des Eglises se trouvant sous le joug turc et ne pouvant jouir de la pleine liberté religieuse, les jeunes étudiants venaient en grand nombre se former dans les écoles russes. Pendant tout le XIX^e siècle, affirme notre auteur, la Russie fut, pour les orthodoxes, l'unique foyer de formation théologique. Il existait bien une Université théologique à Athènes, mais elle ne pouvait suffire aux besoins des peuples balkaniques qui étaient privés de tout enseignement supérieur chrétien. La guerre 1914-1918 a apporté aux peuples slaves la liberté politique. Des écoles supérieures de théologie ont été créées dans les nouveaux Etats : une Faculté de théologie naquit à Belgrade, une autre à Sofia, une troisième à Salonique. Elles se sont multipliées en Roumanie. Mais on peut dire que toutes ces créations nouvelles se sont inspirées de l'exemple de la Russie d'avant la Révolution.

Conclusion de l'auteur :

« La guerre de 1914 fut néfaste pour l'empire russe, mais le souvenir de l'influence spirituelle de l'Eglise russe est profondément enraciné dans la conscience de tous les pays Orthodoxes du Proche-Orient. »

IX

L'Eglise du Japon

Une courte étude nous est donnée par F. Delbos sur *l'Eglise du Japon*, dans le *Bulletin de la Société des Missions étrangères* d'avril 1957. Un mot

la résume : « l'Eglise catholique du Japon avance à petits pas toujours égaux. »

Dans cette phrase, les mots importants sont : « à petits pas ». Cela veut dire qu'il y a des progrès certes, mais très, très lents. Les statistiques de 1956 accusent 227.573 catholiques, en augmentation de 15.255 sur l'année précédente, dont 11.467 adultes baptisés. Les catéchumènes seraient 17.588.

Ce sont là des statistiques bien modestes si l'on tient compte du nombre considérable de missionnaires qui sont là-bas au travail : plus de 1000, ajoutés aux 300 prêtres japonais. Et parmi les chrétiens eux-mêmes, on est bien obligé d'enregistrer un léger déchet. Cette année, il y a eu 146.274 communions pascales, sur 227.000 catholiques. En défalquant les enfants en bas âge, il reste un déchet de 20 à 25 % de catholiques ayant omis les pâques.

Quelles sont donc les conditions de l'apostolat au Japon ? Le Supérieur Général des Pères de St-Colomban déclarait récemment que le Japon était, « sous de multiples rapports, la mission la plus difficile de toutes celles qui étaient confiées à leur Société. » Et toutes les autres Congrégations travaillant au Japon — il y en a une cinquantaine — pourraient en dire autant.

La principale difficulté réside dans l'absence de curiosité du Japonais envers toutes les doctrines religieuses. Sous ce rapport cependant, il convient de distinguer entre les milieux intellectuels et la masse populaire.

Les gens initiés aux sciences occidentales ont sucé avec elles le positivisme, l'agnosticisme, le scientisme qui était à la mode en Occident, lorsque le Japon s'ouvrit soudain, vers 1869, à notre civilisation. Pour les écrivains, publicistes ou savants Japonais, le fait religieux, au XX^e^ siècle, n'est plus qu'une survivance anachronique. Les traditions religieuses qui subsistent en Europe ou en Amérique ne sont que des superstitions, au même titre que les traditions bouddhistes ou shintoïstes qui se maintiennent dans le peuple, au Japon.

Les intellectuels japonais connaissent bien l'histoire politique de l'Europe, mais ils n'ont jamais été jusqu'aux origines réelles de la civilisation occidentale, qui se rattache d'une manière si évidente au christianisme. Les Japonais sont de grands liseurs, mais ils sont pour la plupart incapables de se défendre contre les idées fausses qui règnent dans une trop grande partie de la littérature des pays occidentaux. La caste intellectuelle cherche, cependant, de plus en plus à s'engager dans la vie sociale de la nation, à animer l'action des syndicats ouvriers et des instituteurs. Elle a donc une grosse influence sur la jeunesse et elle répand parmi les jeunes cette idée que la religion est un phénomène de faiblesse et de peur qui, loin d'apporter à l'homme un enrichissement, l'enferme au contraire sur lui-même, seul avec son Dieu, qui n'est qu'une invention de son esprit.

Si des intellectuels, on passe à la foule populaire, on constate qu'elle est très religieuse à sa façon. Des milliers de sectes se développent, en marge des croyances traditionnelles. Comme la guerre a été perdue et que le Japon a subi une humiliation sans précédent, on en a conclu que les vieilles idoles n'ont pas protégé le pays. Le Japonais moyen reste cependant très pénétré du sens du mystère. Il ne fait pas nettement de distinction entre les lois de la nature et les puissances mystérieuses de l'au-delà. Typhons et tremblements de terre, malheurs et pertes d'argent, calamités de toutes sortes, tout cela vient de puissances surnaturelles, c'est-à-dire soit de divinités mécontentes, soit des âmes des morts. L'âme japonaise façonnée par le bouddhisme d'une part et le shintoïsme de l'autre, est surtout nourrie de symboles, et elle garde en face de l'univers ce « frémissement sacré » qui fut celui de ses ancêtres.

Le Japonais fait donc deux parts de sa vie. L'intelligence ordinaire est pour l'usine, le bureau, les affaires, la politique, mais elle ne doit plus ennuyer celui qui en est doté, lorsqu'il est rentré chez lui, le soir, qu'il a mis un kimono et s'est étendu sur des nattes en face de l'autel des ancêtres et des dieux nationaux, au voisinage des temples enfouis sous la verdure des arbres géants qui les protègent de leur ombre : là c'est le domaine intangible de la religion. Mais le Japonais ne lui demande pas une explication ni des choses, ni de la destinée humaine, ni du sens de la vie humaine. Il lui suffit d'y trouver un apaisement à ses craintes en face du « destin » et un moyen de le rendre favorable.

Ajoutons à cela que l'on retrouve au Japon ce qui, dans nos foules européennes, constitue le plus grave obstacle à la foi chrétienne ou à la persévérance dans cette foi : la soif d'amusements, l'indiscipline des mœurs dans la jeunesse et surtout la vulgarisation des pratiques malthusiennes, dont nous savons que les Chinois, tout proches, font aussi et de plus en plus un usage regrettable, comme le démontre, dans le même numéro du Bulletin que nous analysons, le P. Léon Trivière, achevant son étude sur la *Planification des Naissances en Chine*.

Doit-on conclure cet exposé des difficultés que rencontre l'apostolat catholique au Japon, par un pessimisme sans nuance ? Pas le moins du monde. La société japonaise manifeste tout de même des signes de santé spirituelle évidente et un vouloir vivre commun qui manquait trop au lendemain de la guerre. Le pays commence à sentir qu'il court à la décadence morale. Il ouvre l'oreille aux avertissements qui lui sont faits. Tout récemment, le Président de la Cour suprême, M. Tanaka Kôtarô, un catholique très connu, publiait devant toute la presse réunie, une déclaration précisant que la liberté consiste bien dans l'absence de contrainte, mais pas du tout dans l'absence de règle morale. Une telle règle au contraire, si elle ne contraint personne, n'en est pas moins obligatoire parce qu'elle émane de Dieu.

Cette austère déclaration a été d'autant plus remarquée qu'elle se situait au milieu d'une querelle surgie parmi les intellectuels au sujet de la liberté et à laquelle la presse avait associé le grand public, préoccupé de savoir si la liberté existait en pays communiste. Or, le journal *Ashi* publia la déclaration de M. Tanaka, en première page, ce qui équivalait à lui donner une importance que la presse japonaise n'accorde jamais aux discours non-politiques.

Autre signe : certains jeunes écrivains ont pu-

blié des livres dont on a tiré dans les pays étrangers des films d'une audace sans exemple. Mais le public a réagi avec force et les producteurs de films ont dû céder devant le soulèvement de l'opinion et renoncer à des créations de ce genre.

Enfin, dans le monde du travail, si les dirigeants syndicaux maintiennent très haut l'esprit de revendication légitime, ils manifestent, depuis quelque temps, un penchant fort intéressant pour les voies d'arbitrage et l'entente avec le patronat. Tout récemment on a vu un groupe syndical refuser d'obéir à un ordre de grève qui lui était venu du centre. Il y a donc un retour aux méthodes raisonnables dans le monde ouvrier et c'est ce qui permet aux évêques japonais de recommander le développement de la J.O.C. Le P. Murgue a consacré sa vie à ce développement qui ne cesse de prendre de l'ampleur et on a déjà pu constater que la jeunesse ouvrière, encadrée dans la J.O.C., recèle, tout autant que nos pays chrétiens, des trésors d'enthousiasme et de dévouement.

Cette sagesse relative du monde ouvrier est en relation directe avec le patriotisme qui est en train de renaître et que les exigences russes ont réveillé avec une puissance irrésistible.

C'est donc sur la jeunesse japonaise que se fondent les espoirs de l'Eglise catholique en ce pays si vivant et si intéressant.

X

La vraie date de la ruine de Jérusalem en 586 av. J.-C.

Jusqu'ici la date le plus communément assignée à la chute de Jérusalem et au commencement de la « captivité de Babylone » était de 587 avant notre ère. Sur la base de documents nouveaux, le P. Ernesto Vogt, S. J., dans la *Civiltà cattolica* du 4 mai 1957, nous propose la date de 586, c'est-à-dire un an plus tard. Son article est intitulé en italien : « *La chute de Jérusalem d'après des documents nouveaux* ».

Les documents en question sont une chronique du règne de Nabuchodonosor, récemment déchiffrée et appelée *La Chronique de Wiseman*, du nom du savant assyriologue qui nous l'a rendue accessible.

Nous savions déjà par Bérose, que citait Flavius Josèphe, que Nabopolassar était mort en 605 avant J.-C., alors que son fils Nabuchodonosor était occupé en occident, et que celui-ci entouré d'une petite escorte, avait sans retard traversé le désert de Babylone, pour aller au plus vite s'assurer du trône. La *Chronique de Wiseman* nous a apporté des précisions sur tout cela. Nabopolassar mourut le 16 août 605. Nabuchodonosor atteignait Babylone dès le 7 septembre et se faisait proclamer roi le même jour. Il ne s'était donc écoulé que 22 jours entre la mort du père et la proclamation du fils, à savoir 11 jours pour le voyage du messager annonçant la mort, et 11 jours pour le voyage du fils. Pour se rendre compte de l'étonnante performance ainsi réalisée, il faut se rappeler que la route la plus courte entre Damas et Babylone, mesurant 830 km, ne pouvait être suivie, parce qu'il aurait fallu traverser un désert aride de 350 km. Nabuchodonosor devait donc passer par la route Tadmor-Palmyre, un peu plus longue: 890 km, ce qui lui donnait environ 81 km à parcourir en moyenne par jour. Dans les temps modernes, on a réussi à établir une poste par dromadaires, passant par la première de ces deux routes, et faisant une moyenne de 70 km par jour. Nabuchodonosor a donc fait le maximum de vitesse que l'on pût réaliser en son temps. Cela démontre qu'il était un homme d'une extraordinaire énergie. Ce que l'on ignorait jusqu'ici, c'est qu'après avoir été proclamé roi, il revint trouver son armée restée en Syrie et y resta jusqu'en février de l'an 604.

Pendant ce temps, Jérémie n'avait cessé, depuis le début de son ministère prophétique, de dénoncer « l'ennemi du nord », ce qui n'avait fait que peu d'impression, car nul ne se doutait qu'un ennemi pouvait venir de cette direction, et Jérémie pas plus que les autres. Mais en 605, cette prophétie s'était soudain éclairée, par la grande victoire remportée à Carchémis par Nabuchodonosor, et par la conquête de la Syrie qui en avait été la suite. Pourtant, lorsqu'on apprit en février 604, que Nabuchodonosor était retourné à Babylone, sans toucher au sol palestinien, on avait respiré. Il est probable qu'il faut dater de mars 604, la prophétie brûlante de Jérémie, donnée au chap. XXV, 1 et suiv., et qui reprenait tous les avertissements qu'il multipliait depuis 23 ans.

Ce fut, semble-t-il pour cette annonce, jugée défaitiste, que Jérémie reçut la défense de revenir au temple et qu'il tourna la difficulté en faisant parler Baruch au peuple, à sa place.

Avec l'année qui commençait en avril 604, Nabuchodonosor commença la conquête de la Palestine, mais en attaquant d'abord la région côtière ou plaine des Philistins. La *Chronique de Wiseman* ne parle que de la prise et de la destruction d'Ascalon, mais il est probable que les autres villes de la région, Gaza, Ashod, Accaron, qui étaient vassales du Pharaon égyptien, furent conquises également mais ne furent pas détruites parce qu'elles s'étaient soumises à temps. Durant les fouilles de 1942, à Saqqâra, un peu au nord du Caire, on découvrit, dans une jarre, les fragments d'une lettre, qui a été publiée en 1948. Cette lettre était un pressant appel au secours adressé par la cité d'Afeq, en Philistie, alors que Nabuchodonosor faisait la conquête du pays.

D'après la *Chronique de Wiseman*, Nabuchodonosor s'empara, au cours de la campagne de 604, de toute la Philistie, et retourna à Babylone, au mois de Sabat, correspondant à janvier-février de l'an 603. Nous trouvons là la première confirmation extra-biblique de la réalisation de la prophétie de Jérémie, sur la conquête de la Philistie (XLVII, 2-7).

Mais tout cela jette aussi une lumière nouvelle sur tout le chap. XXXVI de Jérémie, et notamment sur le verset 29 : « Le roi de Babylone viendra certainement, il dévastera le pays et fera disparaître les hommes et les bêtes. »

Bien que la *Chronique de Wiseman* n'en parle pas il est probable que Nabuchodonosor avait dès cette époque soumis Jérusalem, car nous savons que le roi Joiakim resta *trois ans* sujet de Nabuchodonosor, puis se révolta. Cette révolte doit avoir été la suite de la défaite subie par le roi de Baby-

lone en Egypte, en décembre 601 ou janvier 600. Les trois ans de sujétion de Joiakim se placeraient donc de la fin de 604 ou du début de 603 à cette défaite.

La *Chronique de Wiseman* laisse entendre clairement qu'après son attaque manquée sur l'Egypte, Nabuchodonosor dut rentrer à Babylone et qu'il lui fallut deux ans (600-599) pour reconstituer son armée, rétablir ses chars et sa cavalerie. Joiakim s'était flatté en vain d'échapper à sa vengeance. Entre décembre 599 et mars 598, Nabuchodonosor se retrouvait en Syrie et y faisait de grandes razzias. Qu'on relise le chap. XLIX de Jérémie, surtout à partir du verset 23, et on y entendra les échos de cette campagne dévastatrice.

Enfin vint le tour de Jérusalem. La *Chronique de Wiseman* dit clairement :

« En la 7e année — de son règne — au mois de Kislim (décembre 598), le roi de Babylone mobilisa ses troupes et marcha sur la terre de Hattu. Il assiégea la ville de Juda (Jérusalem) et il la prit le 2 d'Adar (16 mars 597), il fit prisonnier le roi (Joiakim) et établit à sa place un autre qui lui avait plu (Sédécias). Il reçut le tribut et retourna à Babylone. »

Ce passage représente le premier document cunéiforme parlant de la chute de Jérusalem. Et il en fixe la date, sur laquelle on avait des doutes : 16 mars 597.

La *Chronique de Wiseman* s'arrête malheureusement en 594. Ce que nous savons par elle cependant suffit à dater la destruction de Jérusalem. Ce ne fut pas en l'an 587, comme il était généralement admis, mais sûrement en 586, c'est-à-dire onze ans après la prise de la ville en 597.

On ne renonce pas à espérer que des fouilles ultérieures nous livrent les parties manquantes de la *Chronique de Wiseman*, mais dès à présent, il faut se féliciter des lumières projetées par cette Chronique sur divers points de la prophétie de Jérémie et des livres historiques de l'Ancien Testament, comme sur l'histoire ancienne du Proche-Orient.

XI

Le centenaire du grand séminaire Libermann

Le Bulletin du diocèse de Dakar, qui a pour titre *Horizons africains*, en date de mai 1957, nous parle sous la signature du R. P. Robert-M. Dagon, du *Centenaire du Grand Séminaire Libermann au Sénégal.*

Cela commença, on s'en doute très modestement. Le 17 juin 1845, quatre missionnaires quittent Bordeaux, en direction du Sénégal : deux prêtres, un étudiant en théologie et un frère. Ils appartiennent à la Congrégation du Saint-Cœur de Marie fondée récemment par le R. P. Libermann. Ils s'installent près de Dakar, sur la pente douce qui forme de nos jours le jardin de la Mairie. Dès 1847, à l'arrivée de Mgr Truffet, il est question des « chers enfants du petit séminaire » ; cette même année, on leur envoie un Père spécialement chargé de leur formation. En 1849, ce séminaire est transféré à N'Gazobil, — la « fontaine de pierre » — sur la petite côte, à proximité de Joal. En 1851, pour des raisons de sécurité, il est ramené à Dakar, puis à la Mission elle-même, dans cette ville. En 1857, l'école avait prospéré et l'on y comptait, tant à l'école primaire, qu'à l'école professionnelle et au séminaire-collège, plus de 150 enfants.

Et c'est alors, en 1857, que deux jeunes gens, Guillaume Jouga, de Gorée, et Gabriel Sène, de Bakel, ayant à peu près achevé leurs études secondaires, furent considérés comme « grands-séminaristes » et « tâtèrent » les premiers éléments de la philosophie. Le Grande Séminaire, sans bruit, était fondé. L'ensemble de l'œuvre était placé sous le patronage de saint Louis de Gonzague. Le 31 juillet 1864, enfin, sept ans plus tard, était ordonné à St-Joseph de N'Gazobil, le premier prêtre entièrement élevé et formé en Afrique noire, Guillaume Jouga, — le quatrième prêtre sénégalais. Au mois de février 1866, le Séminaire est de nouveau transféré à la Petite Côte. Il restera jusqu'en 1910, sous le patronage de Saint-Joseph à N'Gazobil. Ce sera sa période la plus calme et la plus fructueuse. De 1869 à 1902, auront lieu 33 cérémonies d'ordination, concernant 22 clercs, dont 8 parviendront au sacerdoce.

Ces chiffres peuvent paraître bien faibles. Ils le sont, en effet, mais il faut tenir compte des immenses difficultés qui assaillent la mission. Sept évêques se sont succédé sans pouvoir donner à cette œuvre de première grandeur, tout le développement qu'ils auraient désiré. De 1910 à 1914, période de « vaches maigres », peu de sécurité, peu de personnel, si bien qu'en 1923, il ne reste qu'un seul grand séminariste. Il faut à plusieurs reprises déplacer le séminaire, pour raisons majeures. Enfin en 1947, Mgr Lefebvre, nommé vicaire apostolique de Dakar, tient à réaliser, par un retour aux sources, le vœu originel de Mgr Kobès : « Un grand séminaire, sous les yeux de l'évêque ; et séparé de toute autre œuvre d'éducation. »

Le Séminaire Libermann est installé actuellement à deux kilomètres du village de Sébikhotane, sur la route de Dakar à Thiès. Depuis 1951, sur ce flanc de côteau africain, oasis de filaos, de manguiers et de bougainvilliers, les étudiants en philosophie et en théologie du Sénégal, de Casamance et de Guinée, ont trouvé un lieu de refuge stable. Jusqu'ici, ce séminaire, en cent ans, a donné une trentaine de prêtres sénégalais. Il en donnera désormais régulièrement d'autres. Le dernier en date a été l'abbé Prosper Dione, ordonné par Mgr Lefebvre, — maintenant archevêque de Dakar — le lundi de Pâques, 22 avril 1957.

Au collège de Sainte-Marie, dirigé par les Pères Maristes, une quinzaine de séminaristes on atteint les plus hautes classes. A N'Gazobil, quarante-cinq plus jeunes se préparent à gravir les échelons conduisant au sacerdoce.

Pour la cérémonie du centenaire du grand séminaire, Mgr Lefebvre, entouré de tous ses suffragants, a eu la joie de bénir la nouvelle chapelle de Sébikhotane. Elle ne sera pas trop vaste pour accueillir tous ceux que Notre-Dame des Vocations doit, nous l'espérons, lui amener dans les proches années. Tel a été, en bref, l'histoire de ce « doyen » des grands séminaires d'Afrique noire.

XII

A propos de la mort du Président Herriot

Autour de la mort du Président Herriot, tout le monde le sait, se sont déroulées de regrettables

polémiques, au cours desquelles le respect dû au défunt n'a pas toujours été observé. Nous n'avons pas à y revenir ici, si ce n'est pour dire que nous tenons des sources les plus sûres — osons dire : les plus sacrées — que toutes les conditions exigées par les règles canoniques pour l'octroi de funérailles religieuses ont été, comme il se devait, strictement réalisées.

Tous ceux qui suivaient de près l'évolution des faits savaient qu'un grand changement s'opérait peu à peu dans l'esprit de M. Herriot. Ses relations avec le cardinal Gerlier devenaient de plus en plus cordiales et il était trop fin, trop intelligent, pour ne pas savoir, et par conséquent vouloir, le terme vers lequel une telle amitié devait normalement le conduire.

Sans insister davantage, nous citerons ici le Bulletin de Presse publié le 8 avril 1957, par l'Agence *Ultramare,* sous ce titre : *Le Président Herriot et les Missions,* par Armand Carabin.

Ce bulletin évoque d'abord la formation que Edouard Herriot avait reçu de son oncle, le curé de Saint-Pouange, au diocèse de Troyes. Lorsqu'il conta en 1948, les souvenirs d'*Un Adolescent d'autrefois,* il avoua que le meilleur de son enfance eut pour cadre le presbytère, où se tenaient les « conférences » des curés et l'évêché où l'on allait saluer Monseigneur. Il parlait aussi de la modeste église où le jeune Edouard servait la messe et parfois chantait l'épître.

Quand il se retira progressivement de la vie politique, pour ménager sa santé en déclin, il répondait à un ami qui lui conseillait une station thermale :

« Des eaux, hélas ! je les ai déjà prises toutes... Il ne me reste plus qu'à essayer l'eau de Lourdes ! »

L'histoire toutefois ne dit pas si la grotte de Massabielle a vu ce pèlerin inattendu.

Autre chose, très sûre celle-ci, c'est que le Président Herriot avait une particulière estime pour les missions catholiques. Ce n'était pas en vain qu'il était et qu'il resta plus d'un demi-siècle, le maire de Lyon, cette ville où Pauline Jaricot créa la Propagation de la Foi, cette œuvre élevée au rang d'Œuvre pontificale. Au retour d'un voyage en Egypte, il faisait la déclaration suivante, qui est sans ambiguïté :

« J'ai pu voir nos admirables lycées d'Alexandrie et du Caire. Fait notable, notre mission, qui est de donner pour règle de respecter toutes les institutions d'un noble pays comme l'Egypte, toutes les religions, toutes les croyances, vit en excellents termes avec les établissements religieux. J'ai donc rendu également visite aux écoles des Frères, des Jésuites, des Sœurs. On prend, en de tels milieux, une admirable leçon, je ne dis même pas de tolérance, — je déteste ce mot, — mais de mutuelle compréhension. »

Un dernier fait fera voir de quoi était capable Edouard Herriot, en fait de « compréhension ». Alors qu'il était ministre des Affaires étrangères, son directeur politique, M. Peretti della Rocca, vint un jour le trouver, un dossier sous le bras.

— « Monsieur le Président, lui dit-il, j'attire votre attention sur le cas de Sœur X... de Syrie. Cette sœur se dévoue à la cause française. Un de nos compatriotes, très malade, se trouvait en danger de mort et une transfusion du sang était nécessaire. La Sœur n'hésita pas et se prêta à l'opération au péril de sa vie. Je demande pour elle la médaille des épidémies. »

— « Non ! » répond laconiquement Herriot.

— « Cependant, j'ose insister, Monsieur le Président, la Sœur a eu en outre la Croix de guerre pour son héroïsme au front. Vous ne pouvez lui refuser la médaille des épidémies. »

— « J'ai dit non ! » réplique le ministre.

Décontenancé, M. Peretti della Rocca songeait, à part lui, à la partialité des anticléricaux, lorsque le Président reprit d'une voix catégorique :

— « Qu'on lui donne la Croix de la Légion d'honneur, elle l'a bien méritée ! »

Tout Herriot se trouve inclus dans ce geste.

Comme le note très justement, l'auteur de cette note : « Les catholiques de France ne garderont certes pas un souvenir reconnaissant à celui qui fut l'incarnation du radicalisme sous la troisième République. Il plaira pourtant à tout bon chrétien de savoir que M. Herriot est resté jusqu'à la fin l'ami du cardinal Gerlier et l'élève attentif du curé de Saint-Pouange ! »

Ajoutons ce seul mot : *Requiescat in pace !*

L. CRISTIANI.

P. S. — Avant de clore cette Causerie, je voudrais m'excuser des lacunes, des déficiences, voire des défaillances, que mes lecteurs pourront rencontrer dans les abrégés trop sommaires que je leur apporte, et cela tout particulièrement dans les thèmes de caractère scientifique. Il ne saurait entrer dans mes intentions de donner des exposés techniques très au-dessus de mes moyens, mais seulement de fournir des indications suffisantes pour que nos confrères soient renseignés sur les prodigieux développements actuels des découvertes et de leurs applications qui modifient si rapidement et si profondément les conditions d'existence de l'humanité, et pour orienter ceux que cela intéresse vers des travaux qui leur faciliteront une connaissance plus approfondie, telle que peuvent la leur donner les articles originaux des revues que je résume de mon mieux.

L. C.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

« UN PAUVRE A ROME »

Sœur Marie-Yvonne et Edouard Herriot [1]

I. — C'est un livre étrange. Il se présente comme un fragment autobiographique. Un homme est revenu, ou peut-être a été rejeté dans la vie séculière, après plus de vingt ans de vie religieuse. Il souffre de cette rupture et de la manière dont elle a été faite. Certes, il ne nie point qu'il y ait eu de sa part des défauts et des fautes ; mais il est profondément blessé par certains procédés, certaines duretés. Il analyse sa souffrance, ce qui ne fait que l'attiser. Aux heures de découragement, la révolte gronde en lui ; il s'insurge contre la nécessité où il se trouve de recevoir des aumônes pour vivre. Il en vient à se demander s'il ne devrait

[1] Sœur MARIE-YVONNE. — **Un pauvre à Rome.** — 160 p. (14 × 19), 450 fr. — Paris, La Colombe, 1947.

pas quitter le catholicisme et se joindre à « des frères d'un autre nom, qui l'accueilleraient à bras ouverts » (p. 53, 56, 68).

Fort heureusement, cette crise est survenue *à Rome*. Et l'on apprend avec surprise que celui qui n'est plus qu'une épave a été jadis, en France, en rapports personnels avec le cardinal Gerlier, avec d'autres hauts prélats, avec Mgr Testa alors à la Nonciature de Paris; on le voit, à Rome même, obtenir sans difficulté, audience des hauts personnages de la Curie appartenant au St-Office et à la Secrétairerie d'Etat ; il est même reçu par Pie XII. Nous le retrouvons ensuite dans sa vie de pauvre, passant de très longues heures à prier dans les églises de Rome. Ce contact personnel avec des prélats éminents lui donne la certitude expérimentale qu'il ne faut pas distinguer ni dissocier en les opposant la vie spirituelle de l'Eglise et sa puissance de gouvernement, que les plus dignitaires, y compris le Pontife suprême, sont avant tout des prêtres qui savent donner aux âmes meurtries et tentées le réconfort de leur prière et leur montrer le modèle divin, le Crucifié. L'expérience qu'il fait à Rome apprend au pauvre que, dans la Ville éternelle il y a d'autres clefs que celles qu'attribuait à saint Pierre un récent roman à racontars et à scandales.

Mais le présent livre serait-il lui aussi un roman ? On est tenté de le penser. L'auteur est une femme, et même, semble-t-il, une religieuse : Sœur Marie-Yvonne. Mais le personnage qui parle tout au long du livre n'use que du masculin, sans jamais se donner d'autre nom que « le pauvre » ; et ses relations sociales, romaines et françaises ne le mettent en rapports qu'avec des hommes.

D'autres indices pourtant suggèrent que « le pauvre » qui raconte son histoire est une femme, douée d'une rare puissance d'introspection, sensible aux moindres détails concrets d'expression, d'accent, de vêtement, d'ameublement, d'éclairage, de pauvreté (la sienne et celle d'autrui), très émotive, et passant vite d'une vive impression à un état d'âme contradictoire ; une femme dont la crise spirituelle ne prend une telle acuité que parce qu'elle ne juge des personnes et des choses religieuses que par rapport à elle-même et à ses états d'âme. Oui, c'est bien une femme, et elle se définit elle-même par cette formule d'allure générale : « Le vrai drame de *toute* existence est celui *des sensibilités bouleversées*, de leur mystère profond » (p. 134).

Le doute n'est pas possible. Sous le nom de « pauvre », c'est Sœur Marie-Yvonne qui parle d'elle-même.

Dès lors la question se pose : qui est Marie-Yvonne ? Demandons-le au livre lui-même, nous souvenant de substituer mentalement *elle* à *il* dans les textes que nous allons lire.

Voici « le pauvre » à Paris, se rendant à la nonciature.

« Devant une affiche il lut ; Comédie Française, *Phèdre*. Il revit la grande maison, le foyer, la scène, les loges, tant de visages qu'il aimait toujours. Eh bien non, il ne regrettait rien ; là, en pleine angoisse, dans la rue, non, il *ne regrettait absolument rien* » (p. 61).

Le voici à Rome, un jour de Noël, qui repasse sa vie « étrange, déroutante souvent incompréhensible. Des mots rapides en situent les phases : enfance, études, séjour en Angleterre, retour à Paris, Conservatoire, Comédie Française, voyages, *entrée au couvent*, et après vingt-trois ans, sortie du *couvent* pour une autre vie, toujours religieuse, à la fois plus large et plus austère, ici, à Rome » (p. 141).

Glanons dans cette page et la suivante, quelques dates. Le « pauvre » nous dit qu'il entendit un appel divin à l'âge de « dix ans », il y a « plus de quarante ans » ; ce qui lui donne en 1957 un peu plus de cinquante ans. Il en a passé trente-trois « au couvent » après son départ de la Comédie Française. Et ceci suffit pour que beaucoup mettent un nom propre sous le double et transparent pseudo-anonymat de Sr Marie-Yvonne et du « pauvre » ; et ce nom est celui d'une brillante sociétaire de la Comédie Française, Yvonne H., dont l'entrée « au couvent » fit sensation à Paris il y a une trentaine d'années [2].

Comment une vocation avait-elle pu naître dans ce milieu bien peu favorable, et pousser au cloître vers la trente-cinquième année une actrice déjà célèbre ? Elle-même va nous le dire :

« Un soir d'hiver, l'enfant de dix ans à peine traversait comme chaque soir, la chambre de ses parents ». Ceux-ci ne lui parlaient pas de Dieu. Mais il y avait « au mur, un crucifix de bronze doré, dont la croix de bois était fixée sur une autre de velours rouge. Et tout à coup, l'enfant fut obligé de s'arrêter, de monter sur le lit, de s'enfoncer dans cette dentelle et cette plume et d'aller embrasser le crucifix. Son cœur était devenu subitement de feu et il fallait qu'il dise au crucifix rouge : *Oui, je vous aime* ; car c'était comme si, sans paroles, le crucifix avait dit : *Aime-moi*. L'enfant pressa longuement ses lèvres sur les pieds du Christ. Son cœur éclatait de joie, d'amour, il ne savait pas... Et chaque soir à la même heure, l'enfant retournait, à travers le grand lit, baiser les pieds du Seigneur, pensant que *cela* recommencerait. *Cela* ne recommença pas » (p. 142-143). Il se dédommagea en allant ensuite rendre le même hommage à un crucifix de grandeur naturelle relégué dans un coin d'une église proche.

Si nous nous sommes attardés à ces recherches et à ces détails, c'est pour leur intérêt propre, mais surtout c'est qu'il fallait connaître l'identité et la qualité de la personne dont il nous reste à recueillir le témoignage sur les sentiments religieux d'Edouard Herriot dans une période bien antérieure au moment de son décès.

II. — Ce témoignage est donné dans le dernier chapitre de l'ouvrage (p. 147-157). Il est ferme et précis. Le résumé que nous allons en faire n'en donnera qu'une pâle idée : il faut le lire dans son texte complet : il réduit à néant les insinuations perfides des incroyants sur la conversion *in extremis* d'Herriot et les étonnements de quelques croyants sur les obsèques religieuses accordées à un homme qui se targua trop souvent du nom de libre-penseur.

Le président Herriot « aimait, vénérait le Souverain Pontife, Pie XII ». Celui-ci « l'entourait de sa bienveillance et de sa prière ». A Noël 1956, le Pape lui faisait parvenir par l'intermédiaire du *pauvre* « un message direct, hors de tout protocole » qui l'avait, disait-il, « rempli de joie et d'émotion, ne sachant comment remercier ». « Je ne comprends pas », avait-il dit dès 1947 au *pauvre* dont il recevait la visite dans son appartement de Président de l'Assemblée Nationale, « les prêtres qui critiquent la hiérarchie et d'abord le Pape : ils me font l'effet d'officiers de carrière qui seraient antimilitaristes. »

Une autre fois, en 1952, le *pauvre* avait remis à Herriot une lettre de Mgr Montini, qui n'avait rien d'administratif, où le Pape remerciait le président d'avoir écrit une préface pour un recueil de poèmes religieux. Il lut attentivement cette lettre, puis demanda à voir le cahier dans lequel le *pauvre* l'avait placée pour l'apporter sans dommage. C'était un carnet de « notes spirituelles ». Herriot en lut quelques-unes ; puis : « Que portez-vous là ? » demande-t-il en prenant la main de son visiteur : c'était un chapelet noir enroulé autour du poignet du *pauvre* qui répondit : « C'est un chapelet bénit par le Saint-Père ». Il en baisa la croix et la présenta à Herriot, en lui disant :

[2] *La Croix* de Paris, dans un bref article, a donné le nom propre au complet : Yvonne Hautin.

« Vous aussi ». Il « s'inclina à son tour sur la petite croix et la baisa longuement ».

Un autre jour, le *pauvre* dit : « Je voudrais tant que vous pensiez à Dieu ! » Le président eut une réaction vive : « Mais j'y pense ! Oui, j'y pense ! Et si je le dis, c'est que c'est vrai. Vous savez, je ne suis pas un menteur. »

« Mais le prêtre ? disait-il souvent. Vous y croyez réellement, vous, à ces existences d'hommes vraiment offertes en tout ? — Oui, j'y crois, répondait ardemment le *pauvre*... » Mais le président avait été blessé autrefois. — « J'ai reçu une lettre très très dure, disait-il encore au *pauvre* qui était venu le visiter dans une maladie, une lettre d'un religieux que j'ai connu autrefois ; je ne veux rien vous dire de plus, sinon que cela m'a été très dur ». Et comme on lui rappelait « la bienveillance du Saint-Père à son égard, du Saint-Père « qui est tout de même assez éclairé », il sourit et son visage se détentit : « C'est exact, dit-il ».

Une correspondance fréquente s'établit quand le *pauvre* fut fixé à Rome. Or celui-ci n'y parlait que de piété. Herriot lui demandait de lui faire part de ses lectures, dont on lui envoyait de longues citations, qui étaient par lui lues attentivement.

Vers l'époque où parut un roman sur les clefs de saint Pierre, Herriot cessa de répondre au *pauvre*. Celui-ci s'inquiéta et s'offrit à répondre au pamphlétaire. Herriot reprit la plume pour lui envoyer ce message à peine lisible : « Je ne puis plus écrire moi-même ; mais j'attends avec impatience la réponse que vous me promettez ». Et après l'avoir lue, il écrivit encore lui-même : « Merci, je vous crois ».

De ces confidences intimes, on conclura que depuis des années, la question religieuse était une des préoccupations personnelles d'Edouard Herriot, qu'il ne la posait que par rapport à l'Eglise catholique ayant pour chef le Pape et que sans aucun doute le cardinal Gerlier savait dans quelles dispositions d'âme se trouvait celui au chevet duquel il accourait.

Comptes rendus bibliographiques

Dom Eug. WILLEMS, S.O.Cist. — **Esquisse historique de l'Ordre de Cîteaux,** d'après le P. Grégoire Muller. — Ed. refondue et mise à jour. Première partie (1097-1493). — Abb. cisterc. du Val-Dieu (Aubel), Belgique, 1957 et Office général du Livre, Paris.

Le P. Grégoire Müller, auteur d'importants travaux historiques sur son Ordre et spécialement de la revue scientifique *Cistercienser - Chronik,* lancée en 1889, a écrit, quand il était déjà octogénaire, une synthèse de l'histoire de l'Ordre cistercien, à l'intention des novices et des jeunes religieux. C'est cette étude entreprise en 1925, et mise au point d'après des travaux plus récents, dont le P. Eugène Willems nous présente aujourd'hui, la première partie (1097-1493).

Les historiens antérieurs divisaient l'histoire de Cîteaux en trois périodes : fondation et apogée ; déclin et décadence ; réforme et renouveau. Cette division, trop superficielle, ne répond pas à la réalité. Dom Müller a trouvé une présentation plus conforme à l'histoire générale en divisant son travail par époques, avec subdivisions selon le besoin et la clarté de l'exposé.

Dès le début se présente le problème assez embrouillé des origines de Cîteaux. L'auteur le résout en attribuant la paternité du monastère à S. Robert de Molesme, d'accord avec l'article très solide de J. A. Lefèvre (*Anal. Bolland.* 1956, p. 50), encore que l'Ordre ait attendu plus d'un siècle (1222) avant de décerner au saint le titre de premier abbé de Cîteaux. Ce résultat a été atteint, grâce à une critique serrée des sources qui a dégagé les pièces officielles des commentaires tendancieux qui ont suivi.

Le « monastère nouveau », comme on l'appela d'abord, est ensuite décrit, dans son organisation, sa vie, son observation plus stricte de la règle bénédictine. Et voici de nouvelles et importantes recrues : S. Bernard et ses compagnons rendant possible la création des premières filiales : La Ferté, Pontigny, Clairvaux, Morimond, etc. avec lesquelles les rapports de l'abbaye-mère seront réglés par la Charte de Charité.

Cette charte, au titre significatif, respecte à la fois la lettre et l'esprit de la règle de S. Benoît, en assurant aux abbayes cisterciennes une suffisante autonomie ; en même temps elle assure le groupement et la défense des monastères contre les interventions ou ingérences séculières.

Le récit se poursuit vivant et documenté, réparti dans les périodes suivantes :

B. — Depuis l'approbation de la Charte de Charité jusqu'à la mort de S. Bernard (1120-1153).

C. — De la mort de S. Bernard à la Bulle « Parvus fons » (1153-1265).

D. — De la Bulle « Parvus fons » à celle « Fulgens sicut stella » (1265-1335).

E. — De 1335 à la réunion des abbés à Paris (1493).

L'œuvre d'un Ordre aussi étendu et aussi fortement charpenté a été considérable. Toutefois, il a subi d'une manière variable, les réactions d'une société en évolution constante au cours des siècles. L'auteur expose ces vicissitudes avec la sincérité de l'historien. A l'occasion il rectifie des erreurs, incompréhensions, ou accusations injustifiées Il sert ainsi la cause de la vérité.

La bibliographie est soigneusement tenue à jour, et des illustrations, photos et plans, ajoutent à l'intérêt du volume et font souhaiter la parution prochaine du t. II. Ce tome publiera le texte de deux chapitres (1216-1265) que les circonstances accidentelles n'ont pas permis d'insérer à leur place en celui-ci.

Chan. R. HOORNAERT. — **Louez Dieu ! Méditations sur la vertu de religion.** — 152 p. (12×19), 390 fr. — Bruges, Beyaert, dépôt à Paris, Casterman, 1957.

L'ouvrage est conçu sur le plan d'une « probation » relative à la vertu de religion, dans l'esprit de saint François de Sales. Il comprend 31 méditations et un « examen » final de quatre pages.

Dieu est l'objet de la louange : la création y invite, l'homme la formule, le Christ en est le prêtre. Cette louange ou religion intérieure s'extériorise dans la pratique de l'Eglise par la liturgie et la messe. La louange officielle proprement dite est le saint Office ; l'auteur en rappelle les sources et le cycle annuel ; il montre les rapports de cette louange avec la vie contemplative, avec l'apostolat, avec les chants du ciel.

A certains traits on croit comprendre que ces méditations ont été composés à l'intention des prêtres. Mais elles conviennent tout autant aux moniales, et même aux religieux et aux religieuses qui ne s'unissent à la louange liturgique que par la récitation du Petit Office. Il serait bon que même les fidèles trouvent dans ce livre des notions exactes de la valeur surnaturelle et de la nécessité de la louange de Dieu telle que la pratique l'Eglise.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 2 julii 1957

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)